



Battery Forum – 22 novembre 2019, Olten

Nouvelle catégorie de batteries

Réduction prévue de la taxe sur les batteries lithium-ions

Max Zulliger, INOBAT



Sommaire

1. Nouvelle catégorie de batteries

1.1 Batterie à l'eau salée

(destinées notamment aux installations de stockage)

1.2 Le DETEC est chargé de définir le montant de la taxe

1.3 Entrée en vigueur probable de la taxe

2. Réduction prévue de la taxe sur les batteries lithium-ions

2.1 Piles domestiques, piles industrielles et batteries de voitures

2.2 Le DETEC est chargé de définir le montant de la taxe

2.3 Entrée en vigueur probable de la taxe

2.4 Conséquences pour le fonds taxes d'élimination anticipée des piles au lithium (fonds taxes lithium)

3. Perspectives d'activité



1. Nouvelle catégorie de batteries

1.1 Batteries à l'eau salée (destinées notamment aux installations de stockage)





Sommaire

Batteries à l'eau salée

1.2 Montant de la taxe à déterminer par le DETEC

Les coûts de la collecte et du transport restent inchangés, les coûts du recyclage des matériaux sont plus faibles. La taxe doit désormais être de CHF 1.90 par kilogramme (CHF 3.20 auparavant).

1.3 Entrée en vigueur probable de la taxe

1^{er} janvier 2020



2. Réduction prévue de la taxe sur les batteries lithium-ions

2.1 Piles domestiques, piles industrielles et batteries de voiture





Batteries lithium-ions

2.2 Montant de la taxe à déterminer par le DETEC

Les coûts de la collecte et du transport sont plus élevés et les coûts du recyclage des matériaux nettement plus faibles que pour les batteries traditionnelles. La taxe doit être abaissée de 50%, à CHF 1.60 par kilogramme.

2.3 Entrée en vigueur probable de la taxe

1^{er} janvier 2020



Batteries lithium-ions

2.4 Conséquences pour le fonds taxes lithium

Compte tenu de leur durée de vie plus longue, les batteries lithium-ions sont éliminées dans le respect de l'environnement beaucoup plus tard que les batteries traditionnelles. Pour cette raison, le fonds lithium a constitué des réserves appropriées afin de pouvoir couvrir les coûts d'élimination futurs. À l'avenir, le fonds taxes doit pouvoir, dans la mesure du possible, présenter des comptes équilibrés selon le principe du système par répartition. Les éventuelles dépenses supplémentaires seront puisées dans les réserves.

Le nouveau montant des taxes doit si possible être valable pendant une plus longue période.



3. Perspectives

Pour INOBAT, l'année 2020 sera essentiellement consacrée à la thématique des batteries au lithium.



Merci pour
votre attention.

